

ADRESSE DE LA CORPORATION CANADIENNE
POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Question n° 739—M. Coates:

La Corporation canadienne pour l'Exposition universelle de 1967 doit-elle mentionner l'adresse suivante dans son *Aperçu de l'Expo*: «Montréal (Québec) Canada» et, dans l'affirmative, pour quelles raisons?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): L'adresse «Montréal (Québec) Canada» figure sur l'*Aperçu de l'Expo* parce que l'article n° 66 du guide postal canadien stipule que: «Le titre en entier, l'endroit, la date de publication et le numéro de chaque livraison doivent être imprimés bien en évidence sur chaque numéro de la publication.»

AMÉLIORATIONS PORTUAIRES À MCBETH
POINT (MAN.)

Question n° 759—M. Stefanson:

Le gouvernement a-t-il fait des plans pour améliorer les digues et les installations portuaires à McBeth Point au Lac Winnipeg (Manitoba) et, dans le cas de l'affirmative, quelle est a) la nature des travaux à exécuter, b) leur coût estimatif et c) quand seront-ils réalisés?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): La situation à McBeth Point n'a pas changé depuis qu'on a répondu à la question n° 1535; cette réponse a été publiée à la page 5997 du compte rendu des *Débats* du 22 juillet 1964.

TUMULUS HISTORIQUES À RAINY-RIVER

Question n° 764—M. Fisher:

1. Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales est-il au courant des observations formulées par le nord-ouest de l'Ontario, notamment Rainy-River, dans lesquelles on demande que des organismes sous la responsabilité du ministre fassent une campagne bien organisée et à grande échelle en vue d'explorer, de restaurer et d'exhiber de très nombreux tumulus historiques érigés par une ancienne peuplade dans cette région?

2. Dans l'affirmative, quels sont ces tumulus, où se trouvent-ils exactement et combien y en a-t-il; quelles recherches ont été faites jusqu'ici par des particuliers ou des organismes, à la connaissance du ministre; quelles sont les dispositions prises ou envisagées par le ministre au sujet de ces sites?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): 1. Oui, mon secrétaire parlementaire et moi-même avons reçu plusieurs communications au cours de l'an dernier, où l'on demandait au gouvernement de prêter son concours à la conservation de ces tumulus. Le ministre des Mines et des Relevés techniques, député de Kenora-Rainy-River, et le secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, député de Fort-William, portent un intérêt tout particulier à cette question.

2. On connaît l'existence de 11 tumulus près de Barwick (Ont.), sur la rive nord de la rivière à la Pluie. La Commission des lieux et monuments historiques m'a fait part que

ces tumulus pourraient avoir une grande importance au point de vue historique et elle a recommandé de faire faire des fouilles archéologiques pour contrôler l'exactitude de cette estimation. Mon ministère se propose de passer un contrat avec le *Royal Ontario Museum* pour l'exécution de fouilles dans plusieurs de ces tumulus. J'ai pressenti les dirigeants du Musée à ce sujet et j'attends leur réponse à ma demande.

ENTREPRISES COMMERCIALES DANS LES
PARCS NATIONAUX

Question n° 766—L'hon. M. Dinsdale:

1. Quelle ligne de conduite adopte le gouvernement à l'égard de l'appartenance canadienne et étrangère d'entreprises commerciales dans les parcs nationaux du Canada?

2. Comment une telle ligne de conduite s'appliquerait-elle dans le cas d'une offre de la *Greyhound Corporation* des États-Unis d'acheter la *Brewster Transport Co. Ltd.* et la *Brewster Rocky Mountain Gray Line Ltd.* de Banff, Alberta?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): 1. La ligne de conduite du gouvernement à l'égard de l'appartenance canadienne et étrangère d'entreprises commerciales dans les parcs nationaux du Canada est la même que celle qu'il adopte envers de tels appartenances ailleurs au Canada.

2. A notre connaissance c'est la *Brewster Transport Co. Ltd.*, et la *Brewster Rocky Mountain Gray Line Ltd.*, de Banff (Alb.) qui ont négocié avec une société canadienne.

DRAGAGE DU MACDONALD'S POND (N.-É.)

Question n° 767—M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):

Le ministre des Travaux publics a-t-il l'intention de procéder au dragage du Macdonald's Pond, à Indian Brook, comté de Victoria, Nouvelle-Écosse? Dans l'affirmative, quand le fera-t-il?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Oui. Les travaux sont en cours et sont censés être terminés d'ici la fin de juin.

[Français]

LA PRÉVÔTÉ CANADIENNE

Question n° 769—M. Caouette:

1. A quelle date «La Prévôté canadienne» (*The Canadian Provost Corps*) a-t-elle célébré son jubilé d'argent?

2. En quelle langue les médaillons et décalquants commémorant cette fête furent-ils inscrits et pour quelles raisons?

3. A qui furent distribués ces médaillons et décalquants?

4. Est-ce que des Canadiens français ont fait partie de cette unité militaire?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. Le 15 juin 1965.

2. En anglais. Le titre inscrit sur l'insigne du Corps de prévôté canadien et la devise de ce Corps sont en anglais seulement.